



SALAIRES HEBDOMADAIRES REGIONAUX (FPPR/SPHR)

Augmentation : nouveaux coefficients et augmentation le 01 Novembre 2019

Tous les salaires sont exprimés en BRUT

Valeur du point : 3,99 €

Fonctions	Nouveaux Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	617	2 461,83 €
Rédacteur en chef adjoint	567	2 262,33 €
Secrétaire général de la rédaction Chef d'édition	485	1 935,15 €
Journaliste polyvalent 3ème échelon Chef de service ou d'agence	468	1 867,32 €
Secrétaire de rédaction multimédia 2ème échelon Premier secrétaire de rédaction	452	1 803,48 €
Secrétaire de rédaction 2ème échelon Rédacteur détaché	441	1 759,59 €
Journaliste polyvalent 2ème échelon Reporter photo 2ème échelon	425	1 695,75 €
Secrétaire de rédaction multimédia 1er échelon Journaliste polyvalent 1er échelon	419	1 671,81 €
Secrétaire de rédaction 1er échelon Reporter photo 1er échelon		
Rédacteurs stagiaires		
du 13 au 24ème mois	413	1 647,87 €
du 1er au 12ème mois		

Les salaires ci-dessus sont majorés, le cas échéant, de la façon suivante :

Pour tenir compte du tirage :	au dessus de 20 000 exemplaires	+ 10 %
Pour tenir compte de la périodicité :	bi-hebdo tri-hebdo	+ 10 % + 15 %

- Indemnité appareil photographique personnel : 38,11 €

N.B. : Les augmentations au titre des indices portent sur les salaires réels.